

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 55 (1982)

Heft: 9

Artikel: A Sion, aménagement et participation des habitants : une expérience concluante

Autor: Raomailler, Gabriel / Allegra, C. / Maret, Pierre-André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A Sion, aménagement et participation des habitants: une expérience concluante

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) du 22 juin 1979 instaure à son article 4, alinéa 2, une disposition demandant que «la population puisse participer de manière adéquate à l'établissement des plans». Ce souci de collaboration avec la «base» ne doit toutefois pas demeurer au niveau de l'intention. Il s'agit donc, aujourd'hui, de rechercher des modes d'action permettant l'application de ce principe.

Nous apportons ici les résultats de l'enquête réalisée par nos soins pour la commune de Sion dans le cadre de la révision de son plan d'aménagement local (PAL).

Une double volonté

L'étude d'un PAL est avant tout une œuvre de spécialistes. Mais les réalisations qui vont en découler engageront l'avenir du territoire donné et par conséquent celui des gens qui y vivent et/ou y travaillent. Dès lors, n'est-il pas légitime de considérer les personnes autant que les données naturelles et économiques?

Les pouvoirs publics et les «aménagistes», conscients de l'impact de leurs décisions sur la vie quotidienne de chacun, se doivent de recueillir le maximum d'éléments avant d'adopter des mesures concrètes sur le terrain.

Or, l'habitant n'est-il pas le mieux placé pour parler d'un environnement qu'il vit quotidiennement? Encore faut-il que l'homme politique et le technicien manifestent leur volonté de prendre en compte son opinion.

Comment intéresser l'habitant?

Il est coutumier de constater le sentiment d'impuissance du citoyen face à l'administration. Comment agir pour rétablir la confiance et démontrer à chacun qu'il *peut* et *doit* contribuer à la «chose publique»?

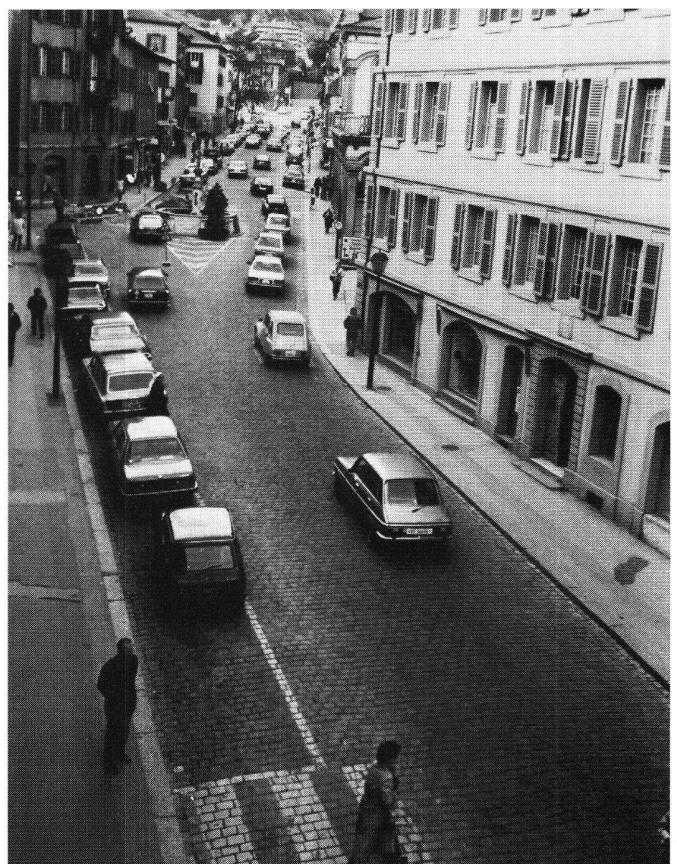
Le premier objectif consiste donc à *établir un dialogue*. Certaines municipalités ont compris ce besoin et publient leur propre organe d'information qu'elles distribuent gratuitement à la population. A Sion, «Contact» tente de remplir le rôle que lui confie son titre... Mais,

ainsi, le courant ne passe que dans un sens...

Un questionnaire

En novembre 1980, la presse («Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais», «Tribune-Le Matin»), la télévision (Un jour, une heure) et la radio (Journal des régions), annonçaient le lancement d'une vaste consultation des citoyens sédunois par le biais d'un questionnaire. Ce dernier était encarté dans «Contact» qui expliquait par textes et dessins ce qu'est un PAL. *Le lecteur était donc informé, puis invité à s'exprimer.*

Sion d'hier, d'aujourd'hui et de demain formaient les articulations du questionnaire. Les répondants devaient cocher un certain nombre de propositions fixes tout en ayant la possibilité de rajouter de nouveaux éléments. Cette façon de procéder a permis de récolter un ensemble de données précises aussi bien qu'un grand nombre de remarques et suggestions. L'anonymat était garanti, seuls l'âge et la rue de domicile devant être indiqués.



Le retour du questionnaire s'effectuait simplement par pliage et dépôt dans une boîte PTT, le port étant payé par le destinataire (Service de l'Edilité).

Des résultats

1122 réponses ont été adressées en l'espace d'un mois!

Malgré l'importance quantitative de cet apport, le groupe d'étude a tenu à traiter manuellement le dépouillement. Ainsi, il a été possible de relever *toutes* les indications inscrites, soit aussi bien les commentaires que les signes divers (renvois, mots soulignés, biffés, etc.). L'ensemble des résultats, répartis géographiquement en 16 «secteurs», se retrouve dans un document de travail illustré*. Un nouveau numéro de «Contact» rendit compte de l'expérience à tous les ménages de la commune.



Des conclusions

Les renseignements obtenus nous permettent de dresser une «image de la cité», telle que perçue et vécue par ses habitants. Cet apport est tout à fait utilisable (autant qu'utile) par les «spécialistes» du PAL.

Les jugements portés sur ce qui a été entrepris (en bien ou en mal), sur les «points chauds» de la situation actuelle, sur les réalisations futures et les objectifs à poursuivre, se sont révélés fort pertinents.

La richesse des avis exprimés a mis en exergue le rôle de l'habitant en matière d'aménagement. Une volonté évidente de participation à des réunions de quartier s'est manifestée. Il s'agira d'y répondre.

Qui a mené la démarche?

Trois personnes d'horizons différents, mais ayant un intérêt commun dans un aménagement «ouvert», plus démocratique et moins technique, ont placé l'homme au centre de leur action. L'équipe se composait de:

- un urbaniste-architecte: l'homme comme habitant et usager d'un espace construit;
- un socio-économiste: l'homme comme membre d'une communauté de loisirs et de travail;
- un biologiste: l'homme comme être vivant en relation avec son environnement.

Cet aspect pluridisciplinaire a largement profité à une approche plus globale et

Sion vu par les Sédunois

Les opinions d'habitants de quartiers et d'âges différents qui ont ainsi pu être confrontés expriment une convergence de vues parfois étonnante quant aux satisfactions, aux regrets et aux souhaits suscités par le cadre de vie sédunois.

L'évolution de la commune entre 1960 et 1980, période caractérisée par un «boom» des constructions, paraît avoir bien été maîtrisée sur le terrain par la municipalité. Si des nouveaux quartiers sont apparus, modifiant l'aspect général de la cité, ce sont toutefois les travaux de restauration de la vieille ville qui ont le plus marqué ces vingt dernières années.

L'accroissement des transports individuels, plus que celui de la population résidente, a entraîné une nette détérioration des conditions de la circulation. La voiture est également responsable de la disparition d'espaces libres transformés en places de parc.

Au niveau des réalisations ponctuelles, certains bâtiments présentent un aspect peu esthétique.

Les efforts entrepris dans le domaine des équipements publics (hôpital, collège, centre funéraire, parcs souterrains, etc.) ont été généralement bien accueillis.

Sion aujourd'hui est une ville claire et bien structurée (2.1). On y apprécie avant tout le pittoresque de ses anciens quartiers. Son environnement immédiat — Les Iles, Montorge — offre de réelles possibilités de détente.

A l'intérieur même de la cité, l'on ne trouve pas un véritable centre d'animation (2.3). Au niveau des quartiers, les habitants se rencontrent surtout par l'intermédiaire de leurs enfants en âge de scolarité.

Deux personnes sur trois ne désirent pas changer de domicile. Elles apprécient particulièrement le calme, l'ensoleillement et la proximité du centre ville dont elles bénéficient.

Mais Sion connaît aussi des nuisances, essentiellement provoquées par l'emprise de plus en plus importante de l'automobile. Les citoyens qui en subissent les conséquences sont plus spécialement les enfants et les personnes âgées. Ces catégories sociales ne trouvent en effet presque plus de lieux de détente en plein air au centre ville.

Sion demain devrait connaître une faible expansion démographique (3.1). De nouveaux bâtiments seront toutefois construits. On les souhaite au dehors du centre ville où la hauteur des immeubles devra être limitée.

Toute l'attention des autorités se portera vers l'amélioration de la qualité de l'environnement en ville. A cet égard, la réalisation de transits routiers extérieurs est à considérer en priorité. Il s'agira de laisser davantage d'espace à l'homme dans la cité. La place de la Planta devra devenir un centre de rencontre qui pourrait se prolonger par la création d'une véritable zone piétonne.

Mieux vivre en ville, slogan du Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa campagne pour la «Renaissance de la Cité», est également le désir des Sédunois.

Vos réponses nombreuses nous ont prouvé l'intérêt que vous portez à l'aménagement de votre cadre de vie et montrent, à l'évidence, que la population sédunoise veut être informée et consultée.

Aujourd'hui, nous voulons poursuivre ce dialogue.

La mise en valeur d'une ville, d'un quartier, d'une rue doit se faire d'abord pour la population qui y vit, donc avec votre participation.

Le groupe d'étude

plus critique des problèmes traités. De même, les nombreux contacts du groupe d'étude avec l'architecte de la ville lui ont fait prendre part activement aux réalités communales.

Un cas isolé?

L'expérience réalisée à Sion est-elle envisageable ailleurs?

La méthode que nous proposons est suffisamment souple pour s'appliquer à différents niveaux de consultation (ville, commune, quartier). Quelle est son utilité?

Le groupe d'étude assure le lien entre «décideurs» et «base». Avec son rôle de médiateur, il peut intervenir chaque fois qu'un problème d'aménagement tel que plan de quartier, création d'une rue résidentielle, modification importante d'un site, etc., se pose. Il s'occupera

d'abord d'informer pour qu'un dialogue constructif s'établisse entre les intéressés, car de la collaboration de *tous les partenaires* peut naître la solution la plus acceptable.

Politiciens, urbanistes et population peuvent et doivent travailler ensemble pour promouvoir une meilleure qualité de la vie quotidienne.

**Gabriel Romailier¹,
Claude Allegra²,
Pierre-André Maret³**

* Document «Image de la Cité» PAL Sion à disposition auprès du Service de l'Edilité de la commune de Sion, rue de Lausanne 23, 1950 Sion.

¹ Gabriel Romailier, dipl. en biologie de l'Université de Genève, 3957 Granges VS.

² Claude Allegra, lic. ès sc. sociales de l'Université de Genève, 1950 Sion.

³ P.-André Maret, architecte-urbaniste DESA-DIUP, 1950 Sion.